



CONSEIL MUNICIPAL DU

12 NOVEMBRE 2015

Ont assisté à la séance : Monsieur Pierre CUYPERS, Maire – Madame JACQUEMOT, Monsieur REMOND, Monsieur MARAND, Maires Adjoints – Mesdames et Messieurs BEAULIER, GERMAIN, HUREAU, JOLIVET, LARGILLIER, LEGENDRE, ROUSSEAU, Conseillers.

Absent excusé : Mme RENAUDIN (pouvoir à M CUYPERS)
M JACQUEMIN (pouvoir à Mme JACQUEMOT)
M SZPUNAR

Secrétaire de Séance : Mme JACQUEMOT Brigitte

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 H 00.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la démission de Madame GAUMET Fanny, Conseillère Municipale.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 11 SEPTEMBRE 2015

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte rendu de la réunion du 11 septembre 2015 sous réserve des modifications suivantes :

Projet classe de neige

Monsieur Hureau s'est abstenu et demande une participation financière de la mairie, plus importante.

Divers

Le conseil municipal, à l'unanimité, AUTORISE Monsieur le Maire, à signer les dossiers d'APAP (Agenda d'Accessibilité Programmée).

RENTREE SCOLAIRE

La rentrée scolaire a eu lieu le mardi 1^{er} septembre 2015 à 8h30 pour tous les enfants.

Madame JACQUEMOT annonce l'effectif définitif des deux écoles :

Ozouer le Repos 49 enfants

Aubepierre 34 enfants

Tous les enfants de l'école d'Aubepierre (34 enfants) partiront en classe de neige, à la Bourboule, du 7 au 12 février 2016.

Jeudi 17 décembre, la municipalité organise un spectacle de Noël « Miss Loulou » pour les enfants.

Le règlement de l'école interdisant les collations, un goûter sera proposé après 16 h, encadré par des conseillers municipaux, des parents élus et du personnel communal.

La remise des cadeaux par le père Noël clôturera cette après-midi.

Dans un souci d'hygiène, la commune a fait l'acquisition de serviettes de table pour les enfants de la cantine et d'une machine à laver/séchante.

DECISION MODIFICATIVE

Le conseil municipal à l'unanimité autorise de rajouter :

+ 100€ en compte 6574 et – 100€ en compte 61523 (subvention exceptionnelle à la bibliothèque) pour l'achat d'un kamishibaï, utilisé pendant les NAP.

+ 1 500€ en compte 6574 et – 1 500€ en compte 61523 (participation classe de neige)

+ 60€ en compte 1641 et – 60€ en compte 21318 (régularisation de frais d'emprunt).

PROPOSITION D'AVIS DU PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

L'Etat a décidé de revoir la carte de l'intercommunalité.

L'Etat par la SDCI a décidé de revoir la carte des intercommunalités dans toute la France, mais particulièrement en Seine et Marne (le 13 octobre dernier).

Le conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE de ne pas se prononcer sur le schéma départemental de coopération intercommunale et EMET un avis défavorable à l'intégration de la commune de Verneuil l'Etang.

Aubepierre / Ozouer le Repos, intégrera l'intercommunalité de Nangis au 1^{er} janvier 2017.

S D E S M

Le Conseil Municipal à l'unanimité, APPROUVE l'adhésion de la commune de Saint Thibault des Vignes et DONNE autorisation au président de signer tous documents afférents à cette adhésion et en particulier l'avenant au contrat de concession.

CENTRE DE GESTION

Le Centre de Gestion émet la demande de souscrire pour le compte des contrats d'assurances pour les risques statutaires des agents.

Actuellement 420 communes sont adhérentes.

Le Centre de Gestion va lancer un appel d'offre (marché). Le regroupement d'un grand nombre de collectivité permet de faire jouer la concurrence.

Si au terme de la consultation, les conditions obtenues ne convenaient pas, la commune a la faculté de ne pas signer l'adhésion au contrat qui prendrait effet le 1^{er} janvier 2017.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Centre de gestion à négocier ce contrat pour la Commune.

ADHESION A LA BIBLIOTHEQUE DE MORMANT POUR LES INTERVENTIONS AUX NAP

Le Conseil Municipal Vote à l'unanimité, Pour l'adhésion à la bibliothèque de Mormant pour les interventions aux NAP : 20€ pour l'année scolaire 2015/2016.

VOIRIE

Monsieur REMOND informe les membres du conseil, que 3 devis (Colas, Eiffage....) sont actuellement à l'étude, concernant les plateaux traversants à installer devant les écoles.

ELECTIONS REGIONALES

Monsieur le Maire informe le conseil de la mise en place d'un tableau des permanences aux bureaux de vote du 6 et 13 décembre 2015.

AGENDA

Mise à jour de l'agenda 2015/2016.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Marand expose l'avancé des devis concernant l'étude du groupe scolaire.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22 H 40.